



**HAL**  
open science

## Conrad d'Offida, donna Benvenuta et les débuts de la dissidence des frères Mineurs d'Ancône

Sylvain Piron

► **To cite this version:**

Sylvain Piron. Conrad d'Offida, donna Benvenuta et les débuts de la dissidence des frères Mineurs d'Ancône. Donne e uomini nel francescanesimo delle Marche. Atti dell'incontro di studio, Macerata, 5-6 luglio 2022, Fondazione CISAM, pp.43-65, 2023, 978-88-6809-399-0. halshs-04245539

**HAL Id: halshs-04245539**

**<https://shs.hal.science/halshs-04245539>**

Submitted on 17 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

SOCIETÀ INTERNAZIONALE DI STUDI FRANCESCANI  
CENTRO INTERUNIVERSITARIO DI STUDI FRANCESCANI

# **Donne e uomini nel francescanesimo delle Marche**

Atti dell'Incontro di studio

*Macerata, 5-6 luglio 2022*



FONDAZIONE  
CENTRO ITALIANO DI STUDI  
SULL'ALTO MEDIOEVO  
SPOLETO  
2023

ISBN 978-88-6809-399-0

prima edizione: settembre 2023

© Copyright 2023 by « Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo », Spoleto and by « Società internazionale di studi francescani », Assisi.

Con il sostegno finanziario di



BIBLIOTECA  
S. GIACOMO  
DELLA MARCA  
FALCONARA M.



**unimc**  
UNIVERSITÀ DI MACERATA

**l'umanesimo che innova**

L'Incontro di studio si è svolto a conclusione del Seminario di formazione in storia religiosa e studi francescani organizzato dal Centro interuniversitario di studi francescani e dalla Società internazionale di studi francescani (Macerata, 24 giugno - 4 luglio 2022).

In copertina: Colantonio, San Francesco consegna le regole agli Ordini, 1445ca, Napoli, Museo nazionale di Capodimonte.

## SOMMARIO

Consiglio direttivo della Società internazionale di studi francescani e del Centro interuniversitario di studi francescani .....	pag.	VII
JOHN FRANCIS MCCOURT, <i>Premessa</i> .....	»	IX
Programma dell'Incontro di studio .....	»	XI
FRANCESCA BARTOLACCI, <i>Il francescanesimo femminile delle origini in area marchigiana tra storia e storiografia</i> .....	»	1
MARIA GRAZIA DEL FUOCO, <i>L'insediamento dei frati Minori a Macerata nel secolo XIII</i> .....	»	23
SYLVAIN PIRON, <i>Conrad d'Offida, donna Benvenuta et le début de la dissidence des frères mineurs d'Ancône</i> .....	»	43
ANTONIO MONTEFUSCO, <i>Ugolino da Monte Santa Maria in Georgio è l'autore degli Actus?</i> .....	»	67
LUCA MARCELLI, <i>Volti femminili nell'economia dei conventi francescani delle Marche</i> .....	»	111
MAELA CARLETTI, <i>Memorie francescane nelle carte dell'Archivio della Provincia delle Marche dei frati Minori Conventuali</i> .....	»	139
GIUSEPPE BARTOLOZZI, <i>Ludovico da Fossombrone, Caterina Cybo e le origini dei Cappuccini</i> .....	»	153

LETIZIA PELLEGRINI, <i>Il velo, il saio e la grata: un problema strutturale e l'osservatorio marchigiano</i> .....	pag.	167
LORENZO TURCHI, <i>Un sermone su santa Chiara ad usum di Giacomo della Marca: un testo ritrovato di Francesco di Meyronnes</i> .....	»	195
SILVIA SERVENTI, <i>Il Cantico dei Cantici nelle opere di santa Battista da Varano</i> .....	»	215
MONICA BOCCHETTA, <i>Libri e letture nei monasteri femminili francescani delle Marche tra XVI e XVIII secolo. Linee per un percorso di ricerca</i> .....	»	231
INDICE DEI NOMI.....	»	245

SYLVAIN PIRON

Conrad d'Offida, donna Benvenuta  
et le début de la dissidence des frères mineurs d'Ancône

Le nom de Conrad d'Offida figure dans toutes les histoires du mouvement franciscain, comme celui d'un acteur central du courant des Spirituels italiens dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Il semble toutefois difficile de donner quelque consistance à cette silhouette qui se détache à peine au second plan de l'action. Il est en premier lieu associé à un texte au statut douteux, dédaigné par les chercheurs, les *Verba fratris Conradi*, rarement pris en compte dans la tradition des témoignages sur François d'Assise ou étudiés pour eux-mêmes depuis l'édition qu'en a proposée il y a plus d'un siècle Paul Sabatier<sup>1</sup>. Un repère mieux assuré est fourni par la lettre que lui adressa Pierre de Jean Olivi en septembre 1295, pour lui demander de ramener à l'obéissance les frères qui refusaient d'admettre la légitimité de la démission de Célestin V et de l'élection de Boniface VIII<sup>2</sup>. En revanche, on peinerait à chercher une réponse de Conrad à cette missive, pour une raison simple: il semble n'avoir jamais rien écrit de sa main. Une prière en vernaculaire qui lui est attribuée dans un manuscrit a clairement été mise par écrit par l'un de ses disciples qui la connaissait par cœur<sup>3</sup>. De la même façon, une lettre de conseils spirituels, incluse après coup dans le *Liber* d'Angèle de Foligno, pourrait avoir été dictée à un tiers<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> *Verba fratris Conradi. Extrait du Ms. 1/25 de S. Isidore*, ed. P. SABATIER in *Opusculs de Critique Historique*, I, Paris, 1903, pp. 370-392.

<sup>2</sup> L. OLIGER, *Petri Iobannis Olivi de renuntiatione papae Coelestini V: quaestio et epistola*, in « *Archivum franciscanum historicum* », XI (1918), pp. 309-372, cf. pp. 366-372.

<sup>3</sup> A. LE HUËROU et S. PIRON, *Une prière attribuée à Conrad d'Offida*, in « *Oliviana* », VI (2020), URL: <http://journals.openedition.org/oliviana/943>: « *Istam orationem faciebat frater Conradus singularis diebus et dicebat* ».

<sup>4</sup> L. WADDING, *Annales Minorum*, Lyon, 1635, III, p. 49. Cf. M. VEDOVA, *Considerazioni sull'Instructio XXVII del Corpus Angelano*, in *Hagiologica. Studi per Réginald Grégoire*, a cura di

La série documentaire la plus solide concernant Conrad consiste en attestations de témoins qui déclarent avoir entendu de sa bouche des récits que frère Léon lui avait transmis au sujet de François d'Assise. Les plus anciens de ces propos rapportés sont ceux que cite Pierre de Jean Olivi alors que Conrad était encore en vie. Pour cette raison, il est désigné de façon anonyme comme «un homme spirituel très digne de foi et très familier de frère Léon», afin de ne pas heurter son humilité<sup>5</sup>. Il ne peut cependant y avoir le moindre doute sur son identité, si l'on observe la convergence avec des références postérieures données par Ubertain de Casale qui le nomme explicitement<sup>6</sup>.

Il faut se tourner vers des sources narratives pour donner un peu plus d'épaisseur à ses actions. Angelo Clareno lui témoigne une grande admiration, mais il semble ne l'avoir connu que très fugacement, vers 1294. Le portrait qu'il en dresse le montre en homme austère, vêtu d'une seule tunique, passant sa vie en jeûnes et en prières, apparaissant en toutes choses comme "un autre François". Angelo affirme avoir recueilli de première main le témoignage de personnes qui avaient souvent vu Conrad en lévitation. La sainteté de sa vie inspirait le respect aux puissants et tenait à distance les adversaires des Spirituels<sup>7</sup>. À lire ce récit très sommaire, s'il mérite d'être considéré comme le meneur de la branche italienne, à l'égal d'Olivi en Languedoc, c'est apparemment plus en raison de l'autorité que lui conférait ses charismes qu'en raison d'éléments doctrinaux ou de prises de décision.

Conrad est également un protagoniste des *Actus beati Francisci et sociorum eius*, dont la première version semble avoir été rédigée à Sarnano dans les années 1320<sup>8</sup>. Les épisodes qui le concernent sont répartis entre la première partie de l'œuvre, consacrée à François et ses compagnons ombriens, et la seconde qui célèbre les frères des Marches.

A. BARTOLOMEI ROMAGNOLI, U. PAOLI, P. PIATTI, Fabriano, 2012, I, pp. 537-550. Contrairement à ce que pense M. Vedova, l'antériorité d'un message de Conrad sur la composition du *Liber* semble évidente.

<sup>5</sup> PETRUS JOHANNIS OLIVI, *Lectura super Matthæum*, cité par D. BURR, OLIVI, *Apocalyptic Expectation, and Visionary Experience*, in « Traditio », XLI (1985), p. 275; OLIVI, *Lectura super Apocalipsim*, ed. W. LEWIS, St Bonaventure (NY), 2014, p. 342.

<sup>6</sup> ÜBERTINUS DE CASALI, *Arbor vite crucifixæ Christi*, Venezia, 1485, cap. V, 4, col. 447b: «Audivi autem a sancto viro fratre Conrado...».

<sup>7</sup> ANGELUS CLARENUS, *Historia septem tribulationum Ordinis Minorum*, a cura di O. ROSINI, Roma, 1999, pp. 228, 231-234.

<sup>8</sup> A. MONTEFUSCO, *Ugolino da Monte Santa Maria in Georgio è l'autore degli Actus?* in questo volume, pp. 67-110.

À cet égard, il semble remplir une fonction de passage entre ces deux espaces<sup>9</sup>. Conformément au genre des *Actus*, il y apparaît exclusivement comme une figure miraculeuse et inspirée. On le voit ramener à une conduite réglée un jeune frère de sa ville natale puis, après le décès précoce du jeune homme, obtenir par ses prières sa libération du purgatoire<sup>10</sup>. Alors qu'ils résidaient ensemble au couvent de Forano, près d'Appignano, son grand ami Pierre de Montecchio le suivit en cachette un soir dans la forêt et observa une apparition de la Vierge dont Conrad, par humilité, refusa dans un premier temps d'admettre la réalité<sup>11</sup>. De même, après avoir libéré du démon une jeune femme de Sirolo, il s'enfuit pour éviter les remerciements de la mère et des autres habitants du lieu<sup>12</sup>.

#### LA VIE DE CONRAD

Conrad est donc avant tout un homme qui s'efface. Fidèle à une promesse d'humilité évangélique, il se met constamment en retrait, jusqu'à refuser d'avoir recours à l'écrit. En cela, sa posture est celle d'un véritable maître spirituel qui enseigne par l'exemple et de rares paroles. Un document, étrangement négligé par les chercheurs, permettra de vérifier ces premières impressions. La grande compilation historique réalisée dans les années 1370 sous le titre de *Chronique des vingt-quatre généraux* par le gascon Arnaud de Sarrant est constellée de documents hagiographiques<sup>13</sup>. Parmi ceux-ci figurent notamment une *Vie* de Conrad dont aucun témoin indépendant n'a été retrouvé jusqu'à présent. À s'en tenir à des éléments formels, il est aussi difficile de lui dénier toute authenticité *a priori* que de déterminer l'époque de rédaction des différentes pièces d'un ensemble composite.

---

<sup>9</sup> F. DELMAS-GOYON, A. MONTEFUSCO, S. PIRON, *Un peu de neuf sur le manuscrit Little. Plaidoyer pour une histoire vivante des textes*, in *L'Épaisseur du temps. Mélanges offerts à Jacques Dalarrun*, a cura di S. FIELD, M. GUIDA, D. POIREL, Turnhout, 2022, pp. 437-479.

<sup>10</sup> *Actus beati Francisci et sociorum eius*, ed. J. CABBELL, Assisi, 1988, cap. 46, pp. 432-436.

<sup>11</sup> *Ibid.*, cap. 48, pp. 452-454.

<sup>12</sup> *Ibid.*, cap. 48, p. 454.

<sup>13</sup> M. T. DOLSO, *La Chronica XXIV generalium tra storia e agiografia*, in « *Revue Mabillon* », XXIV (2013), p. 61-98. Pour d'autres exemples d'insertion de *Vies* de saints franciscains locaux dans cette chronique, voir H. DEDIEU, *Quelques traces de religion populaire autour des frères Mineurs d'Aquitaine*, in *La Religion populaire en Languedoc*, Toulouse, 1976 (Cahiers de Fanjeaux, 11), pp. 227-249.



La première partie du récit semble provenir des traces que Conrad avait laissées dans les mémoires des frères des Marches. Un paragraphe introductif mentionne son entrée dans l'ordre à l'âge de 14 ans. Puisque Angelo Clarenno lui accorde plus de 55 ans de vie franciscaine, jusqu'à son décès en décembre 1306, il conviendrait de placer sa naissance vers 1235<sup>14</sup>. Cette date semble cohérente avec le choix de son prénom, identique à celui du fils de l'empereur Frédéric II, né quelques années auparavant. Refusant de suivre les études vers lesquels on l'orientait, il aurait choisi de se consacrer pendant une dizaine d'années aux tâches manuelles de la cuisine et de la collecte des aumônes<sup>15</sup>. Ce n'est peut-être pas un hasard si l'envoi de Conrad aux études coïncide avec le chapitre général de Narbonne, en 1260, qui s'était précisément préoccupé du sujet de l'enseignement. En dépit des dix années passées aux cuisines, le jeune homme devait avoir acquis, avant de prendre l'habit, des notions de latin et de grammaire. Sans doute provenait-il d'une famille d'un certain rang, liée au parti impérial.

Cette brève introduction est suivie de plusieurs récits de miracles. On y retrouve tout d'abord les trois épisodes présents dans les *Actus*, avec d'infimes variantes textuelles<sup>16</sup>. Deux autres scènes miraculeuses sont quant à elles dépourvues de marqueurs concrets (noms de personnes ou de lieux) et semblent tellement stéréotypées qu'elles pourraient ne présenter qu'un caractère purement légendaire. À une certaine époque, alors qu'il résidait dans un ermitage, un très bel oiseau se posait sur son épaule quand il allait en forêt ou au jardin et lui chantait à l'oreille; Conrad lui demanda de le laisser seul durant le *triduum* pascal, car il ne voulait recevoir alors aucune consolation; l'oiseau revint le dimanche de Pâques, lui révéla des secrets et monta aussitôt au ciel<sup>17</sup>. L'autre prodige est également animalier: alors qu'un loup, fuyant des chasseurs, s'était réfugié dans la cellule où il habitait en forêt, Conrad le prit par le cou et l'amena comme un agneau au couvent où les frères, stupéfaits, éclatèrent en sanglots<sup>18</sup>. Le récit de la domestication d'une

<sup>14</sup> CLARENUS, *Historia*, p. 422. Uberrin parle pour sa part de "quinquaginta annis vel circa", *Arbor vitae*, col. 434a.

<sup>15</sup> *Chronica XXIV generalium Ordinis minorum*, Quaracchi 1897 (Analecta Franciscana, 3), p. 422.

<sup>16</sup> *Ibid.*, pp. 422-424, *Vita Conradi*, § B, D, E.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 422, *Vita*, § A.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 423, *Vita*, § C. BARTHOLOMEUS DE PISA, *De conformitate vitae beati Francisci ad vitam Domini Iesu*, Quaracchi, 1906 (Analecta Franciscana, 4), p. 233, situe cet épisode à Forano.

bête sauvage semble conçu pour faire écho à l'histoire du loup de Gubbio, mise par écrit pour la première fois par Ugolino Boniscambi di Montegiorgio<sup>19</sup>. Les deux épisodes pourraient donc avoir été inventés et ajoutés dans un second temps, pour étoffer la *Vie* de Conrad après la rédaction des *Actus*.

Alors que la première série de miracles semble se dérouler dans les Marches, la suite de la *Vie* rassemble des éléments recueillis sur l'autre versant des Apennins. Le ton en est si différent que l'on peut se demander si Arnaud de Sarrant n'a pas simplement fusionné deux documents distincts concernant Conrad. Le fait que Barthélemy de Pise, autre grand compilateur de textes franciscains anciens, n'ait connu que la première partie de la *Vie* constitue un indice supplémentaire en ce sens<sup>20</sup>. L'écart que manifeste la seconde section se révèle dès la forme qu'elle adopte. L'identité de l'informateur est cette fois explicitement indiquée: il s'agit d'un certain frère Andrea, qui vécut auprès de Conrad à l'ermitage du mont Alverne dans les années 1280 et l'interrogea aussi bien au sujet de sa propre vie qu'à propos de l'un de ses proches nommé Jean<sup>21</sup>.

En reclassant dans l'ordre chronologique les événements relatés par Andrea, on devine que Conrad a été envoyé en Ombrie pour suivre ses études dans les années 1260, peut-être plus précisément à Pérouse. Ce fait peut aider à comprendre ses liens avec frère Gilles, l'un des premiers compagnons de François, désormais âgé, qui vivait retiré à proximité, dans l'ermitage de Monteripido. Leur lien est principalement attesté par le récit de la transmission miraculeuse d'un charisme. Après sa mort, survenue en avril 1262, Gilles serait apparu à Conrad et lui aurait demandé d'ouvrir la bouche pour y insuffler la grâce qui lui permettait d'entrer fréquemment en extase; peu après, lors d'une nouvelle apparition, Gilles lui aurait confirmé la réussite de l'opération: «Maintenant, tu es rendu semblable à moi, frère Conrad»<sup>22</sup>. Une telle transmission semble impliquer que le jeune frère avait auparavant fréquenté quelque temps le vieux Gilles. Ubertain de Casale affirme pour sa part avoir entendu Conrad lui transmettre des souvenirs entendus

<sup>19</sup> MONTEFUSCO, *Ugolino* cit. (nota 8).

<sup>20</sup> BARTHOLOMEUS, *De conformitate* cit. (nota 18), pp. 233-234, 276-277, 451.

<sup>21</sup> Ce Jean ne doit pas être confondu avec Jean de l'Alverne, plus jeune d'une génération, natif de Fermo, qui se retira sur le mont en 1292, alors que Conrad en était déjà parti.

<sup>22</sup> *Chronica* XXIV, p. 427, *Vita Conradi*, § M.

de la bouche de Gilles<sup>23</sup>. La mémoire lointaine de ce séjour pourrait également expliquer pourquoi les Pérugins ont voulu s'emparer de la dépouille de Conrad après son décès<sup>24</sup>.

C'est sans doute également à Pérouse ou dans les alentours que Conrad a connu son ami Jean, originaire de Monte Santa Maria Tiberina, petite bourgade de montagne surplombant la haute vallée du Tibre à une cinquantaine de kilomètres au nord de la ville<sup>25</sup>. Apparemment plus âgé que lui, déjà prêtre et en charge d'une petite communauté de frères, ce Jean bénéficiait de nombreuses apparitions, aussi bien du Christ et de la Vierge que de François ou d'Antoine de Padoue. Les deux hommes étaient en tout cas ensemble lorsque Jean eut une vision de François d'Assise, lui enjoignant de se rendre avec Conrad auprès de frère Léon qui demeurait alors à la Portioncule, pour l'interroger sur les actes et les dits du saint<sup>26</sup>. Les deux confrères s'acquittèrent de leur mission "peu avant" (*parum ante*) la mort de Léon, en 1271, ce que l'on pourrait comprendre de façon souple au sens de quelques années. Telle est donc l'origine des fameux *Verba fratris Conradi*. Ces "paroles", comme l'indique leur titre, n'ont pas été rédigées par Conrad, mais seulement rapportées par lui à un tiers qui les a ensuite mises par écrit. Le ton apocalyptique qu'adoptent certains de ces propos n'enlève rien à leur authenticité que l'on peut éprouver aussi bien de façon interne qu'externe. Il s'agit assurément des souvenirs tardifs de frère Léon.

L'étape suivante dans le parcours de Conrad est celle qui retient le plus l'attention d'Andrea. Pendant quelques années, il est retourné dans les Marches, non pas dans un couvent ou un ermitage isolé, mais dans la plus grande ville de la région, à Ancône. Âgé de 35 ans, Conrad était alors devenu prêtre; il remplissait visiblement les fonctions de confesseur, et par conséquent, presque nécessairement, celles de prédicateur. Même si cela semble heurter l'image que tous les autres témoignages invitent à se faire de lui, il n'est pas impossible qu'au terme d'un cycle d'études, celui que l'on présente le plus souvent comme un ascète extatique, hostile au savoir livresque, ait été envoyé dans sa province d'origine pour y enseigner. Même s'il n'avait pas occupé la charge de lecteur conventuel et s'était contenté de parler à tel ou tel

<sup>23</sup> UBERTINUS, *Arbor vitae*, col. 433b.

<sup>24</sup> BARTHOLOMEUS, *De conformitate* cit. (nota 18), p. 234.

<sup>25</sup> L'identification est fournie par L. WADDING, *Annales Minorum* II, Lyon, 1628, p. 561, 1289, n° XXVII, sans autre justification.

<sup>26</sup> *Chronica* XXIV, p. 428, "De fratre Johanne".

frère des souvenirs que lui avait rapportés Léon, il est en tout cas hors de doute que son séjour à Ancône, dans les années 1270-1275, constitue la cause immédiate des dissensions qui sont apparues à ce moment. Mais pour comprendre l'effet produit par Conrad sur ses confrères, il faut également tenir compte d'un autre protagoniste de cette histoire dont l'existence semble avoir totalement échappé à l'historiographie franciscaine jusqu'à présent<sup>27</sup>.

#### DONNA BENVENUTA

Le principal sujet sur lequel s'attardent les souvenirs d'Andrea concerne une femme mariée, Benvenuta d'Ancône, dont on ne sait rien par ailleurs. Frère Andrea était arrivé à La Verna «vers l'époque du gouvernement du général Bonagratia», soit dans les années 1279-1282<sup>28</sup>. Les confidences qu'il obtint de Conrad et qu'il transmit, après sa mort, au rédacteur de sa *Vita*, témoignent d'une grande intimité, nouée au cours de longues années de compagnonnage dans la montagne du Casentino. De façon remarquable, Andrea transmet l'expression d'affects non standardisés de Conrad qui vont à l'encontre de l'image ascétique et détachée du monde que propose de lui Angelo Clareno. Élément crucial et peu conforme à un modèle de sainteté franciscaine, on apprend que Conrad avait été envoyé contre sa volonté dans cet ermitage particulièrement prisé, sur les lieux où François avait reçu les stigmates; il avait même cherché à faire révoquer l'ordre d'assignation de son ministre général, en demandant à Benvenuta d'intercéder en sa faveur.

Celle-ci, comme on le comprend à la lecture de ces récits, appartenait à la grande bourgeoisie d'Ancône, ville portuaire tournée vers le commerce d'Orient. Un épisode montre son mari, marchand itinérant, ordonnant de jeter ses tonneaux d'huile à la mer pour alléger un navire lors d'une tempête, tout en les recommandant à saint François, avant que les marins les retrouvent indemnes le lendemain sur une plage de sable<sup>29</sup>. Bénéficiant de nombreuses révélations, coutumière des extases

<sup>27</sup> L'unique notice qui la concerne, dressée d'après la *Vita* de Conrad, figure chez L. WADDING, *Annales minorum*, II, p. 489, an. 1282, n° XII.

<sup>28</sup> *Chronica* XXIV, p. 424.

<sup>29</sup> *Chronica*, p. 426. Le récit se conclut ainsi: « il en revint prospère et combla généreusement le bienheureux François de louanges ».

divines, Benvenuta avait conscience de l'incongruité du privilège dont elle jouissait et s'écriait parfois: «Ô Seigneur, comment se fait-il que tu viennes me voir, alors que je vis au contact d'un homme (*quae sum in tactu viri*) ? Va plutôt, Seigneur, auprès des vierges sacrées qui te desservent constamment dans les monastères, car je ne suis pas digne de recevoir tant de consolations !»<sup>30</sup> En réalité, les grandes figures de femmes extatiques proches des frères mineurs qui fleurissent en Italie centrale à cette époque ne sont pas tant des moniales que des veuves pénitentes, de Marguerite de Cortone et Angèle de Foligno à Claire de Rimini. Le deuil constitue souvent une étape décisive pour elles sur le chemin du dépouillement et de l'illumination. C'est en particulier le cas d'Angèle qui perd, à peu d'écart, sa mère, son mari et ses fils, renonce à tous ses biens et commence ensuite rapidement à percevoir des visions du Christ<sup>31</sup>. Bourgeoise aisée, épouse et mère de famille heureuse – on aperçoit au détour d'un épisode la femme de son fils qui réside dans la demeure commune – Benvenuta procure un contre-exemple étonnant face à cette tendance doloriste.

Dévote et priant fréquemment le Christ depuis l'enfance, les visions lui viennent gratuitement, sans qu'elle ait à faire d'efforts ou de sacrifices pour les recevoir. Au contraire, ce sont ses vertus maternelles qui sont valorisées. À l'occasion d'une apparition de la Vierge, alors que Benvenuta la supplie de lui laisser prendre un instant l'enfant divin dans les bras, elle reçoit la mission de prendre soin d'autres fils très chers – et aussitôt, la vision se peuple de frères Mineurs, la Vierge donnant la main à l'un d'entre eux en signe d'élection<sup>32</sup>. Le message ne pouvait pas être plus clairement entendu. Désormais, la matrone allait couvrir de son affection les franciscains d'Ancône. Les frères lui rendaient fréquemment visite et se restauraient à sa table; elle savait par avance combien d'entre eux allaient venir et disposait en conséquence un pain pour chacun. Alors que l'un des frères était malade, elle lui envoya un certain vin médicinal préparé pour soigner son mari. Lorsque celui-ci se troubla de découvrir son tonnelet vide, Benvenuta déclara en confiance qu'elle pourrait le remplir de vin à la fontaine et, de fait, priant intensément saint François, à peine l'eut-elle pris en

---

<sup>30</sup> *Chronica XXIV*, p. 424.

<sup>31</sup> *Il Libro della beata Angela da Foligno*, ed. L. THIER, A. CALUFETTI, Grottaferrata, 1985, p. 138.

<sup>32</sup> *Chronica XXIV*, p. 425.

main à l'office qu'il déborda d'un excellent vin dont tant le mari que le religieux furent aussitôt guéris<sup>33</sup>. Elle put alors réclamer à son époux de ne plus jamais refuser aux frères quelque aumône que ce soit.

Surprenantes au premier abord, vu l'écart entre les conditions de vie de l'opulente maîtresse de maison et de l'ascète, les affinités entre Benvenuta et Conrad peuvent se comprendre sur plusieurs plans. Sociologiquement, la table ouverte et le soutien constant qu'elle accorde aux frères fournit une exemplification idéale de la complémentarité entre la pauvreté volontaire des uns et la richesse bien ordonnée des autres. À titre individuel, leur compréhension mutuelle tient à une commune aptitude à vivre dans un monde traversé de présences divines et orienté par la même compréhension du projet franciscain dans lequel chacun avait un rôle différent à tenir. Mais c'est au moment de leur séparation forcée que se révèle la profondeur de leur attachement.

#### L'EXIL DE CONRAD

Les raisons du départ de Conrad ne sont pas clairement exprimées dans le récit qu'en transmet frère Andrea. Trois ou quatre jours à l'avance, Benvenuta fut avertie une nuit par une révélation que son ami allait bientôt lui être enlevé et qu'elle ne pourrait plus le voir aussi fréquemment qu'elle en avait l'habitude. Conrad interpréta sur le coup ce message comme l'annonce de sa mort prochaine. À la place, il reçut de son ministre général une lettre lui ordonnant de se transférer sans délai au mont Alverne. Ce commandement le contraria à tel point qu'il écrivit, dès son arrivée, à Benvenuta pour lui demander d'intervenir auprès du général afin d'obtenir la révocation de cet ordre et son retour à Ancône. La réponse qu'elle lui envoya mérite d'être intégralement citée:

«Après ton départ d'Ancône, je fus très attristée pendant trois ou quatre jours, mais ensuite, le Seigneur me révéla que c'est selon son plan et ses instructions que tu as été transféré au mont Alverne. Sache que tes œuvres plaisent à Dieu, et sois donc prêt à lui demander ce que tu voudras, tu es certain de l'obtenir. Quant à moi, j'ai été avec toi par l'esprit le jour de saint Jean l'Évangéliste et pour la fête des Innocents; je t'ai vu, et j'ai compris que ton état plaisait à Dieu. Aussi, prie pour moi»<sup>34</sup>.

<sup>33</sup> Ibid., pp. 425-426.

<sup>34</sup> Ibid., p. 427.

L'exil de Conrad fut donc décidé et mis en œuvre au début de l'hiver, peu avant la saint Jean (27 décembre). Si la séparation fut cruelle pour les deux, ils la supportèrent en comprenant qu'elle possédait un certain caractère providentiel. À l'instar de Marie d'Oignies et de tant d'autres femmes spirituelles du XIII<sup>e</sup> siècle, Benvenuta était capable d'observer à distance les actes de son ami<sup>35</sup>. S'il est spécifiquement question de jours de fête, c'est probablement qu'elle parvenait mieux à l'observer lors d'une célébration. Déjà, à Ancône, elle l'avait une fois réprimandé d'avoir hésité à communier un dimanche, de crainte d'être perturbé par la perspective d'un enterrement dont il devait se charger le jour même; alors qu'elle n'était pas dans l'église, elle avait distinctement vu sur l'autel le Christ et sa mère qui s'impatientsaient des scrupules de Conrad<sup>36</sup>. De fait, des circonstances liturgiques tendent fréquemment à exacerber les capacités visionnaires.

Interrogé sur les raisons pour lesquelles son transfert à l'Alverne lui avait tant pesé, Conrad évoque uniquement le sentiment de sa profonde indignité à résider dans un lieu si saint, alors qu'il ne pensait que du mal de lui-même<sup>37</sup>. Benvenuta l'avait bien compris. Sa lettre visait avant tout à le reconforter sur ce point. D'autres épisodes miraculeux rapportés par Andrea témoignent également de l'inquiétude constante de Conrad à ce sujet et des assurances répétées qu'il recevait en retour. Par exemple, alors qu'il venait de caresser la tête et le cou d'un frère malade, demandant au Seigneur si ce soin lui avait plu, il vit le Christ lui apparaître et passer sa main sur sa tête et son cou pour lui montrer à quel point il était satisfait de lui<sup>38</sup>. Cependant, on ne peut s'empêcher de soupçonner que le souhait de faire révoquer son ordre d'assignation à La Verna tient également au désir de maintenir une amitié spirituelle qui lui était précieuse.

Un détail au moins révèle de fait un attachement très humain de Conrad à son amie: il avait gardé avec lui cette lettre de Benvenuta et la fit lire à Andrea. La réaction de ce dernier, lorsqu'il eut le document entre les mains, fait basculer le récit dans un autre registre. Tombant à genoux, il supplia alors Conrad de prier pour lui, puisque Dieu était prêt à l'exaucer. L'aîné répondit à son jeune disciple «avec une certaine

---

<sup>35</sup> JACOBUS DE VITRIACO, *Vita Marie de Oignies*, ed. R.B.C. HUYGENS, Brepols, 2012 (CCCM, 252), p. 137.

<sup>36</sup> *Chronica XXIV*, p. 427.

<sup>37</sup> *Ibidem*.

<sup>38</sup> *Ibidem*.

honte vertueuse: “Avant que tu viennes, frère Andrea, je priais déjà pour toi”». La référence à cette “sainte vergogne”, récemment étudiée par Damien Boquet<sup>39</sup>, permet d’excuser une rupture dans la retenue habituelle à l’égard de ses propres prouesses spirituelles. Ce passage est en effet le seul dans lequel se laissent entrevoir les compétences prophétiques de Conrad: il savait par avance, sans le connaître, qu’Andrea viendrait un jour auprès de lui. Par contraste, on peut admirer la très grande discrétion dont fait preuve le récit à propos d’autres prémonitions dont devait être coutumier ce frère inspiré qui baignait dans les prophéties de Léon et François.

Il reste toutefois un point crucial sur lequel Andrea ne se prononce pas et sur lequel son silence est même troublant. Conrad fut envoyé à La Verna, de façon précipitée, sur ordre du ministre général, au titre de l’obéissance. Assurément, il ne s’agissait pas d’une promotion visant à récompenser un frère méritant. Une seule explication demeure concevable: cette assignation correspond à une mesure punitive au sujet de laquelle tant Conrad qu’Andrea avaient toutes les raisons de ne rien dire. Pour découvrir les ressorts de cet épisode, il est à présent nécessaire de reprendre, à la lumière de la biographie de Conrad, un dossier bien connu.

#### LES DÉBUTS DE LA DISSIDENCE DANS LA MARCHE D’ANCÔNE

L’origine des débats qui divisèrent les franciscains des Marches à l’époque du concile de Lyon II et dans les années suivantes n’est documentée que par le seul témoignage de la chronique d’Angelo Clareno, rédigée plus de trente ans après les faits. Cependant, si ce dernier a bien été partie prenante de la dissidence, il n’en a pas connu les toutes premières étapes et encore moins les préalables. L’enchaînement des faits que nous venons de reconstituer autorise à compléter son récit en formulant une hypothèse: Conrad d’Offida, nommé lecteur ou prédicateur au couvent d’Ancône au début des années 1270, y aurait fait connaître les souvenirs et prophéties qu’il venait de recueillir de la bouche de frère Léon. Comme on le verra, la meilleure preuve de cette

---

<sup>39</sup> D. BOQUET, *Sainte vergogne. Les privilèges de la honte dans l’agiographie féminine au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2020.



diffusion précoce est précisément fournie par une autre révélation de Benvenuta.

Alors que se tenait le concile, pendant le printemps et l'été 1274, une rumeur annonçant que le pape Grégoire X voulait imposer aux ordres mendiants d'accepter des possessions avait divisé les frères des Marches, la plus grande partie y étant favorable tandis qu'une minorité s'y opposait. Le chapitre provincial suivant ordonna une enquête sur ce point, lors de laquelle seuls trois dissidents maintinrent leur position en l'argumentant fermement<sup>40</sup>. Angelo ne fournit aucune date absolue, mais seulement des durées relatives. Or, la question de la date de cette réunion n'est pas évidente. Habituellement, les chapitres provinciaux se tenaient à la Pentecôte, à moins que la période ne soit dévolue, une année sur trois, à un chapitre général. Ce fut précisément le cas en 1274, lorsque les représentants de l'ordre se réunirent à Lyon, peu avant le concile général qui s'ouvrit le 7 mai. La réunion provinciale devait par conséquent être repoussée au début de l'automne. Le chapitre qui suivit le concile se tint donc à la Saint-Michel 1274. L'enquête se serait alors déroulée au cours des mois suivants. Le débat, ajoute Angelo, fut relancé un an plus tard, lors du chapitre provincial de 1275. Puis, après trois années de latence, la question revint au premier plan lors d'un nouveau chapitre, qui serait donc celui de 1278. Ce dernier fut celui qui ordonna finalement l'emprisonnement sévère d'un groupe de frères plus nombreux, parmi lesquels on comptait cette fois le jeune Angelo qui répondait encore au nom de Pierre de Fossombrone<sup>41</sup>.

Pour comprendre ce qui peut rattacher l'obstination dont firent preuve Pierre de Macerata, Thomas de Tolentino, Trasmondo et leurs proches à la présence de Conrad d'Offida à Ancône au cours des années précédentes, il faut tout d'abord être attentif au cœur de leur argumentation. À cette date, les multiples mitigations de l'idéal de pauvreté pouvaient aisément susciter des réserves de la part de frères soucieux de maintenir un lien avec la forme de vie primitive. Par ailleurs, divers signes indiquent que, jusqu'à son sommet, dans les années 1270, l'ordre franciscain était confronté à des interrogations sur ses origines, au moment où disparaissaient les derniers témoins de l'âge héroïque. Cependant, l'objection formulée par les trois dissidents révèle une saveur particulière. De la part du pape et de l'Église, un renoncement

---

<sup>40</sup> CLARENUS, *Historia*, pp. 217-219.

<sup>41</sup> *Ibid.*, pp. 220-222.

au principe de la pauvreté collective de l'ordre était «non seulement un inconvénient, mais quelque chose de dommageable et conduisant à l'apostasie, qui ne relevait pas du pouvoir du pape et n'était donc pas possible»<sup>42</sup>. L'argument sous-jacent qui justifie cette impossibilité n'est pas exprimé dans le récit de Clareno, mais il se déduit sans peine car on le verra resurgir à diverses reprises dans la suite des discussions sur le même sujet: révélée par le Christ à François, la règle est identique dans sa substance aux conseils évangéliques donnés aux apôtres. Elle est par conséquent intangible; un pape ou un concile ne pourrait la modifier, sous peine d'apostasie. Pierre de Jean Olivi tiendra explicitement ce raisonnement dans des textes rédigés pendant l'été 1279<sup>43</sup> et l'inquisiteur de Provence y verra à juste titre le cœur d'une insupportable rébellion, dans le sermon général précédant la remise au bras séculier de quatre Spirituels à Marseille en mai 1318<sup>44</sup>.

Reste à comprendre comment s'est construit cet argument qui conduisait à mettre en cause rien moins que la doctrine de la plénitude de pouvoir du pape. À l'évidence, il ne s'agit pas d'une réflexion abstraite sur la hiérarchie des normes qui aurait placé la règle franciscaine au-dessus du pouvoir normatif des souverains pontifes. Il me semble raisonnable d'admettre que la question n'a pu être posée qu'à partir de l'hypothèse d'une subversion d'un élément central de la règle. Or celle-ci n'était concevable que dans l'horizon d'une pensée de l'histoire à venir, dans laquelle tous les repères seraient bouleversés. Les souvenirs et les prophéties de frère Léon recueillies par Conrad constituaient la matière la plus riche sur laquelle pouvait s'exercer une telle imagination apocalyptique. On n'y trouve pas, à strictement parler, l'annonce qu'un pape tentera de modifier la règle franciscaine en mettant en cause le principe de la pauvreté collective de l'ordre, mais tous les éléments qui permettaient d'envisager une telle situation y étaient réunis.

Le fameux recueil des *Verba fratris Conradi* mériterait une étude approfondie et une nouvelle édition qui prenne en compte les multiples variantes textuelles et combinaisons macro-textuelles de la douzaine de fragments dont il se compose. Si l'on s'en tient, en première approximation, à la collection qui a circulé sous ce titre, le résultat est

---

<sup>42</sup> Ibid., p. 219.

<sup>43</sup> PETRUS JOHANNIS OLIVI, *Quaestiones de Romano pontifice*, ed. M. BARTOLI, Grottaferrata, 2002.

<sup>44</sup> MICHAEL MONACHUS, *Inquisitoris sententia contra combustos in Massilia*, ed. S. PIRON, in «Oliviana», 2 (2006).

saisissant<sup>45</sup>. Le premier de ces souvenirs tardifs de Léon rappelle comment la règle fut dictée par le Christ à François, sur une montagne, avec la demande expresse qu'elle soit observée sans glose; en réponse aux ministres qui réclamaient une règle "observable", le Seigneur demanda au saint de lui «faire un mur entre les biens temporels et les frères»<sup>46</sup>. L'enjeu de la révélation divine concerne ici exclusivement le chapitre de la pauvreté. Près de la moitié des autres récits contiennent des prophéties concernant les tribulations à venir – prophéties dont Ubertain de Casale affirme au moins pour l'une d'entre elles qu'elle aurait été révélée à Léon après la mort du saint<sup>47</sup>. Avec différentes inflexions, François dit avoir appris du Christ que la plupart des frères s'écarteront «de la voie de la sainte simplicité et de la très-haute pauvreté»<sup>48</sup> pour céder aux tentations et que le pouvoir dans l'ordre devra être donné aux démons. Les rares fidèles qui s'enfuiront dans les forêts pour surmonter les épreuves reviendront plus tard «rétablir l'ordre dans son état premier et parfait»<sup>49</sup>. Il est question, dans un passage qui réclamerait un examen plus poussé, d'un pape élu de façon non canonique qui se révélera hérétique et agira en tyran<sup>50</sup>. Bien que la situation évoquée corresponde exactement aux critiques qui seront formulées contre Boniface VIII après son élection contestée, il n'est pas impossible que cette hypothèse ait été conçue indépendamment, bien des années plus tôt, en prenant appui sur un article de la règle dans lequel François promettait l'obéissance à tout pape «entrant en fonction de façon canonique». Cette formulation laissait à elle seule entrevoir la possibilité d'une usurpation. Au lieu de considérer par principe que les faits ont dû précéder les textes, on pourrait à l'inverse concevoir que l'attente anxieuse d'une élection illégitime a pu décupler l'hostilité des partisans de Célestin V à l'encontre de Boniface.

Ces sombres prophéties adressées à François sont néanmoins assorties de l'assurance d'une affection spéciale de la part du Christ: «Si, du monde entier, il ne me restait qu'eux, je te promets, par amour pour

---

<sup>45</sup> Outre le cod. Rome, S. Isidoro, 1/25, f. 50v-53r, base de l'édition de P. Sabatier, la collection figure également dans le cod. Assisi, Archivio provinciale dei PP. Capuccini, f. 59v-62r.

<sup>46</sup> *Verba Conradi*, § 1.

<sup>47</sup> UBERTINUS, *Arbor*, col. 447: «beatus Franciscus post suam glorificationem in celis revelavit sancto fratri Leoni».

<sup>48</sup> *Verba Conradi*, § 10.

<sup>49</sup> *Ibid.*, § 11.

<sup>50</sup> *Ibid.*, § 12.

toi et pour tes frères, que je ne permettrai pas que vienne une autre tribulation, si ce n'est à la fin des temps»<sup>51</sup>. Ce lien privilégié implique une responsabilité tout aussi forte de l'ordre franciscain dans l'histoire de l'Église. La pureté de l'observance de la règle devient le garant de la paix dans le monde et la seule force qui pourra résister à la venue de l'antéchrist.

De telles préoccupations apocalyptiques n'apparaissent pas ouvertement dans le récit des débats des années 1274-78, mais leur présence est si constante dans toutes les branches du mouvement des Spirituels qu'il est licite de les postuler en arrière-plan de cette crise initiale. En réalité, la preuve la plus nette à cet égard est fournie par une dernière révélation de Benvenuta. Celle-ci, encore une fois, détonne par sa candeur et sa bienveillance. Même dans ce registre, elle n'envisage pas que puissent apparaître des divisions ou des dissensions au sein d'un ordre religieux dont la Vierge lui a confié le soin dans sa globalité. Aussi le Christ lui annonce-t-il, pour l'encourager dans sa mission: «Si le monde entier devait m'abandonner, ceux-ci au moins, mes fils, resteront toujours attachés à moi; et quand viendra l'antéchrist, ils se révéleront plus que les autres comme défenseurs de ma foi et de ceux qui seront réconfortés par eux»<sup>52</sup>. Ces paroles, rappelons-le, sont citées par Conrad dans les souvenirs qu'il confie à frère Andrea. Inévitablement, il a pu y avoir une certaine dose d'échange télépathique entre le frère et la matrone anconitaine, tant la consonance de ce propos avec le passage de frère Léon cité plus haut semble évidente. Cependant, l'unanimité parmi les frères que perçoit Benvenuta semble de nature à authentifier sa vision: elle s'y révèle encore étrangère aux conflits qui allaient déchirer l'ordre dans sa propre ville quelques années plus tard.

Si l'on cherche à comprendre quel est le combustible qui a conduit Pierre de Macerata et ses amis à affirmer si fortement l'impossibilité que le pape puisse amenuiser les exigences de la règle franciscaine, au risque de passer le reste de leur vie en prison, nous disposons à présent d'une réponse nette. Comme en témoigne Benvenuta, le sentiment d'une mission spécifique des frères mineurs dans la lutte contre la venue de l'antéchrist était déjà très vif à Ancône, peu avant le déclenche-

<sup>51</sup> Ibid., § 3.

<sup>52</sup> *Chronica*, p. 425: «Si totus mundus deficeret mihi, isti filii mei semper ad minus adhaerebunt; et isti tempore Antichristi apparebunt prae aliis meae fidei defensores et qui per eos fuerunt confortati».

ment de la polémique. Il est bien entendu impossible de savoir quel usage Conrad a fait, à ce moment, des récits que lui avait transmis frère Léon. En a-t-il parlé discrètement à quelques frères ? Les a-t-il évoqués en public lors de sa prédication ? Nous ne pouvons que constater leur retentissement à partir de 1274. Plusieurs indices suggèrent que la transmission de ces souvenirs et de ces prophéties n'a débuté, sous forme écrite ou orale, que depuis La Verna dans les années suivantes<sup>53</sup>. Conrad ne semble avoir accepté de les dicter qu'à une personne de confiance, telle que l'était devenu pour lui frère Andrea, ou d'en faire part à une personnalité aussi engagée que Pierre de Jean Olivi, qui a pu venir à sa rencontre dès son premier séjour italien, lors de l'été 1279. L'hypothèse d'une transmission restreinte à Ancône également semble donc également préférable.

Le second élément qui permet de relier à Conrad les trois dissidents de 1275 tient à la punition qui leur fut alors infligée: «leurs habits déchirés, séparés des autres frères, ils furent reclus dans certains ermitages»<sup>54</sup>. Le rituel de dégradation des vêtements prend après coup une certaine teneur ironique, si l'on se souvient que les successeurs de ce premier groupe choisiront une trentaine d'années plus tard de se vêtir de tuniques courtes et rapiécées et seront persécutés pour cette raison. Mais c'est la réclusion dans les ermitages qui doit retenir l'attention. L'assignation dans des lieux isolés pouvait servir d'alternative à la prison au sein du monde franciscain. Après sa destitution, en 1257, le ministre général Jean de Parme se retira volontairement à l'ermitage de Greccio, à ce qu'en dit le chroniqueur Salimbene<sup>55</sup>. Mais s'il y demeura plus de trente ans sans discontinuer, c'est sans doute que cette assignation avait été conçue comme une sanction.

Un indice important est fourni par le chapitre général réuni à Padoue en 1276, qui décida que toutes les provinces devaient être dotées

---

<sup>53</sup> On trouve dans le manuscrit Little une autre référence anonyme, produite du vivant de Conrad: « Hec verba dixit in loco Alverne quidam frater de Marchia qui dixit se habuisse a frate illo cui beatus Franciscus dixerat », in A.G. LITTLE, *Description of a Franciscan Manuscript, formerly in the Phillipps Library, now in the possession of A.G. Little, in Collectanea Franciscana*, a cura di A.G. LITTLE, M.R. JAMES, H.M. BANNISTER, Aberdeen, 1914, p. 75.

<sup>54</sup> CLARENUS, *Historia*, p. 219: «... ut schismaticos, abscisis habitibus, segregatos a fratribus in quibusdam eremitoriis recluserunt».

<sup>55</sup> SALIMBENE DE ADAM, *Chronica*, ed. G. SCALI, Turnhout, 1998 (CCCM, 125), p. 80: «voluntarie et consolatorie morabatur in heremitorio Grecii». En revanche, Gérard de Borgo San Donnino, jugé hérétique et impénitent, finit ses jours en prison (Ibid., p. 341).

“de nombreuses et fortes prisons”<sup>56</sup>. La décision avait bien entendu une valeur générale. À Paris, Roger Bacon pourrait en avoir été aussitôt victime<sup>57</sup>. Mais de telles décisions sont souvent motivées par des causes particulières. Or, il y a peu de doutes que le conflit d'Ancône ait constitué à ce moment l'un des motifs de préoccupation les plus urgents qui pouvait justifier une telle mesure. De fait, lorsque l'affaire revint en débat deux ans plus tard, les délinquants furent cette fois condamnés à la prison perpétuelle, comme des «hérétiques et destructeurs de l'ordre»<sup>58</sup>. Transférés de prison en prison sur la route d'Ancône à Rome, ils furent exposés en public lors de la semaine sainte de 1279, puis ramenés à leur point de départ<sup>59</sup>. Le rituel infamant servait aussi à faire la démonstration que tous les couvents des Marches et d'Ombrie étaient désormais pourvus de geôles.

L'aggravation des peines, d'une condamnation à l'autre, peut aider à comprendre la sanction infligée à Conrad d'Offida. Le ministre général, Jérôme d'Ascoli, désigné pour succéder à Bonaventure lors du concile de Lyon, était son compatriote, originaire comme lui du sud des Marches, plus âgé d'environ huit ans. S'ils ne s'étaient pas rencontrés dans leur jeunesse, du moins Jérôme avait-il nécessairement eu connaissance de la réputation de Conrad. À peine revenu d'une mission diplomatique à Constantinople pour prendre en mains les affaires de l'ordre, il est certain que son attention fut rapidement attirée vers les polémiques inquiétantes qui s'étaient déclenchées à Ancône. On pourrait ainsi comprendre les raisons de la soudaine assignation de Conrad au mont Alverne: afin de lui éviter d'être soumis à une enquête qui aurait été pénible pour tous, le nouveau ministre général aurait choisi, de tout urgence, de le mettre à l'abri dès la fin de l'année 1274.

Si l'hypothèse présentée ici est correcte, si la diffusion à Ancône par Conrad, auprès d'un cercle restreint, de certaines prophéties pos-

---

<sup>56</sup> *Chronica fratris Nicolai Glassberger*, Quaracchi, 1887 (Analecta franciscana, 2), p. 89: «Item mandavit capitulum generale quod carceres fortes et multiplices habeantur».

<sup>57</sup> *Chronica XXIV*, p. 360.

<sup>58</sup> CLARENUS, *Historia*, p. 221: «... velut heretici et ordinis destructores carceri manciparentur perpetuo».

<sup>59</sup> CLARENUS, *Epistole*, ed. L. von Auw, Roma, 1980, p. 80. Sur l'expérience de la prison chez les Spirituels, cf. A. MONTEFUSCO, *Repenser les Spirituels. L'identité dissidente entre réclusion, répression et auto-exclusion dans la tradition monastique et franciscaine*, in *Images and Words in Exile. Avignon and Italy during the First Half of the 14th Century*, a cura di E. BRILLI, L. FENELLI, G. WOLF, Firenze, 2015, pp. 91-106.

thumes de François d'Assise concernant le devenir de l'ordre et sa mission apocalyptique constitue bien le déclencheur de la dissidence des frères des Marches, c'est le profil général de celle-ci qui demande à être révisée. Contrairement à ce que pouvait laisser penser la diversité géographique des localités d'origine des participants, venus du nord ou du sud de la région, ce courant n'aurait pas pris naissance de façon diffuse en différents lieux. Il s'agirait au contraire d'un phénomène d'abord étroitement circonscrit au couvent de la principale ville des Marches où des frères, réunis sur place pour y suivre leurs études, auraient été exposés aux confidences de Conrad. Comme on l'a vu, la question qui mit le feu aux poudres n'est pas une affaire pratique concernant les usages des frères, mais une position de principe au sujet du pouvoir du pape, issue d'une discussion théorique. Le *studium* provincial pourrait donc avoir été l'espace le plus naturel pour l'écllosion d'une telle discordance. Celle-ci prit la forme d'un débat public lors du chapitre de 1275, ce qui suggère fortement que la ligne de fracture passait entre des frères formés à la dispute scolastique. L'image que l'on se fait habituellement des *zelanti*, comme des fanatiques de la pauvreté radicale vivant dans des ermitages reculés, tient simplement au fait qu'ils ont été contraints à mener une vie clandestine, dans des conditions souvent difficiles. Il s'agirait au contraire d'un mouvement né en ville, d'abord porté par des intellectuels. De la même façon, en Languedoc et en Provence dans les décennies suivantes, la dissidence eut pour principaux acteurs des frères qui étaient lecteurs ou étudiants. La différence la plus nette tient au fait qu'à Ancône, le mouvement fut sévèrement réprimé dès le départ.

Assigné à l'ermitage du mont Alverne avant que la dispute s'envenime, Conrad y demeura sans doute au moins quinze ans. Il apparaît, de façon incidente, dans un document daté de 1281. L'occupant d'une cellule voisine, Jean de Castiglione Fiorentino, avait prié François d'Assise de lui révéler le jour et l'heure où il avait reçu les stigmates; il vit apparaître le saint qui lui révéla des détails sur l'événement, ce dont le ministre provincial fit dresser un procès-verbal dans lequel Conrad témoigne des cris entendus durant la nuit<sup>60</sup>. En 1289, le provençal Raymond Geoffroy, ami intime d'Olivi et protégé du roi de Naples, à peine élu ministre général, semble avoir associé Conrad à la libération accordée au groupe de Pierre de Macerata, qui prit dès lors le nom

---

<sup>60</sup> *Chronica*, pp. 641-644.

de Liberato. De fait, il avait retrouvé une liberté de mouvement en 1294. On observe en effet sa présence lors couronnement de Célestin V à L'Aquila, dans le cercle des anciens amis du nouveau pape qui recommandèrent à ce dernier de prendre sous sa protection Liberato et Angelo<sup>61</sup>. Lorsque la balance du pouvoir oscilla de nouveau, moins de deux ans plus tard, Conrad fut dénoncé au général Jean de Murrovalle comme soutien et promoteur des pauvres ermites de Célestin. Par sa seule présence, le vieil homme désarma son supérieur, puis calma son émotion, ce qui, ajoute Clarenò, incita par la suite le prélat à recourir à ses conseils<sup>62</sup>. Peu après, Conrad avait pris ses dispositions pour rejoindre le groupe des "pauvres ermites" en Grèce, signe que sa position en Italie était devenue difficile à maintenir; cependant, il en fut providentiellement retenu «par je ne sais quel oracle», écrit Clarenò<sup>63</sup>. Ses dernières années se déroulèrent en Ombrie. Deux sources convergentes mentionnent un miracle qu'il aurait produit, lors d'une nuit de veille à la Portioncule, où la foule rassemblée vit une colombe faire cinq fois le tour de l'église<sup>64</sup>. Il décéda à quelques kilomètres de là, à Bastia Umbra. En dépit de ses prières de ne pas produire de miracle *post mortem*, il en suscita d'abondance, ramenant à la vie cinq défunts<sup>65</sup>. Jaloux, les habitants de Pérouse s'emparèrent de ses restes, mais une fois transférés sur place, tout miracle cessa<sup>66</sup>.

#### CONCLUSION MÉTHODOLOGIQUE

Le document que nous venons d'examiner a été délibérément négligé par Raoul Manselli, le seul historien qui se soit jamais penché sur Conrad, dans la notice qu'on lui avait demandé de rédiger pour le *Dizionario biografico degli italiani* et qu'il plaça intégralement sur le plan des idées religieuses et des conflits politiques<sup>67</sup>. Manselli jugeait

<sup>61</sup> CLARENÒ, *Historia*, p. 228.

<sup>62</sup> Ibid., p. 233.

<sup>63</sup> Ibid., p. 234.

<sup>64</sup> Ibid., p. 430. FRANCESCO BARTHOLI DE ASSISIO, *Tractatus de indulgentia s. Mariae de Portiuncula*, ed. P. SABATIER, Paris, 1900, pp. 41-42.

<sup>65</sup> *Chronica* XXIV, p. 430.

<sup>66</sup> BARTHOLOMEUS, *De conformitate* cit. (nota 18), p. 234.

<sup>67</sup> R. MANSELLI, *Corrado da Offida, beato*, in *Dizionario biografico degli italiani*, Roma, XXIX, 1983, pp. 404-407. DAVID BURR, *The Spiritual Franciscans. From Protest to Persecution in the Century After Saint Francis*, University Park, 2001, ne l'a pas davantage utilisé.



que l'essentiel des épisodes rapportés dans la *Vie* relevaient du «halo de légende qui tend à se former de façon caractéristique autour des figures marquantes du franciscanisme» et pouvaient donc être laissés de côté sans dommages pour la connaissance et la compréhension historique du personnage dont il était chargé de retracer la vie. C'est une position de principe que j'ai proposé d'inverser pour des motifs qu'il est temps d'explicitier.

Une fois que l'on a saisi que l'un des traits les plus remarquables de Conrad tient à son refus d'écrire, que cet homme ne fait confiance qu'à la transmission orale et qu'il ne partage ses secrets qu'avec des personnes dont il a éprouvé les cœurs et qu'il a jugé digne de les recevoir, une tout autre façon de lire la documentation qui le concerne s'impose. Autrement dit, Conrad nous oblige à dépasser un certain fétichisme documentaire dont la pratique historique est souvent prisonnière, pour tenter de mener une histoire orale du XIII<sup>e</sup> siècle. Les femmes et les hommes des époques révolues se parlaient, comme nous le faisons encore, et l'essentiel de leur communication se passait sur ce plan, bien davantage que par l'écrit. L'insistante discrétion de Conrad a pour vertu de nous le rappeler.

Dans le monde franciscain d'Italie centrale, les souvenirs se transmettent le long de chaînes mémorielles qui peuvent se prolonger sur plusieurs générations. Avec le passage du temps, certains faits, certaines paroles prennent une densité supérieure. Ils se polissent comme les galets dans l'Adriatique ou prennent de nouvelles teintes, dictées par les préoccupations du moment. En rassemblant, dans les années 1320, les faits mémorables des frères des Marches, Ugolino Boniscambi a procédé à une récolte fabuleuse dont seule la philologie et ses disciplines connexes peuvent nous aider à départager ce qui remonte à telle ou telle époque. Si l'on accepte de traiter les *Actus* comme une documentation historique, tant pour ce qui est du fond des histoires rapportées que pour les élaborations narratives dont elles font l'objet, toutes les *Vies* des frères qu'Arnaud de Sarrant a patiemment collectées et insérées dans sa chronique méritent de subir le même traitement. Dans le cas présent, seuls deux passages paraissent justifier des soupçons. Leur omission dans les *Actus*, l'anonymat dans lequel ils sont placés et l'absence de toute aspérité dans la narration incitent à considérer les épisodes du loup domestiqué et de l'oiseau posé sur l'épaule comme des fabrications tardives.

L'autre grand motif d'incrédulité qui faisait reculer Manselli tient à la fréquence, dans ces textes, de phénomènes que nous qualifions bien

maladroitement de surnaturels ou de paranormaux, et que les médiévistes avaient autrefois l'habitude de classer à l'enseigne de la « religion populaire », reproduisant ainsi sans en être bien conscients les préjugés des clercs savants à l'égard des superstitions. Sur ce terrain, la fréquentation des recherches anthropologiques conduit à inverser les perspectives. Comme le notait déjà Ludwig Wittgenstein dans ses remarques sur le *Rameau d'or* de Frazer, mieux vaut se garder de prononcer des jugements péremptoires à l'égard de ce dont nos habitudes de pensée nous poussent à refuser d'admettre la réalité<sup>68</sup>. Un phénomène comme la lévitation est tellement bien attesté dans la tradition spirituelle occidentale, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>69</sup>, qu'il serait absurde de nier que Conrad et ses compagnons avaient l'habitude de s'élever dans les airs quand ils sortaient prier dans les bois, ou que Claire de Rimini ait été réellement "portée" dans la dernière étape de son pèlerinage vers Sainte-Marie des Anges<sup>70</sup>. La seule réserve que pourrait apporter une approche comparatiste tiendrait à la hauteur jusqu'à laquelle leur contemplation les élevait, qui semble parfois exagérée. De la même façon, la fréquence des visions et des apparitions chez de telles personnes n'a rien de suspect. La question du miraculeux ne constitue pas le plus grand obstacle à l'usage des sources hagiographiques. C'est avant tout face à l'intention des auteurs qu'il faut rester sur ses gardes. Or nous avons ici à faire à des récits qui ne visent pas à l'instauration d'un culte, mais seulement à garder la trace d'un exemple de vie admirable. La signature des épisodes, transmis par tel ou tel frère, a pour fonction d'attester l'authenticité du souvenir. Il n'y a donc pas de raison de soupçonner a priori le compositeur final de l'une et l'autre parties de la *Vie* de Conrad de manipulation systématique, en particulier pour les épisodes issus des souvenirs de frère Andrea.

Si l'on se donne pour objectif de mener l'approche biographique d'un contemplatif, ce serait un contre-sens total que d'écarter par principe ce qui constitue la trame essentielle de son existence. À ce titre, la présence charnelle et chaleureuse de donna Benvenuta survient de façon tellement inattendue qu'on voit mal pourquoi il faudrait, elle aussi, la supprimer du registre des sources acceptables. C'est parce qu'elle contrevient à tous les modèles connus que les témoignages qui

---

<sup>68</sup> L. WITTGENSTEIN, *Remarques sur le Rameau d'Or de Frazer*, Lausanne, 1982.

<sup>69</sup> H. THURSTON, *Les Phénomènes physiques du mysticisme*, Paris, 1961 [1951], pp. 9-45.

<sup>70</sup> J. DALARUN, *Lapsus linguae. La légende de Claire de Rimini*, Spoleto, 1994, p. 46.

la concernant sont à la fois totalement recevables et du plus grand intérêt pour une compréhension des rapports entre les frères mineurs et les femmes qui les soutenaient et les nourrissaient<sup>71</sup>.

Je voudrais montrer pour finir ce que l'on perd à vouloir écarter du champ de l'histoire des matériaux supposés être légendaires. Ces récits donnent à voir ce que pouvait être une vie franciscaine dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, encore placée dans la continuité directe de ce qu'avait été l'expérience initiale, comme il a dû y en avoir bien d'autres qui sont demeurées silencieuses, dans ces régions que le saint avait arpentées à plusieurs reprises. Alors que son jeune confident s'étonnait de le voir si rarement célébrer les messes, Conrad lui répondit: «Sache, frère Andrea, qu'avant de devenir prêtre, je suis bien resté pendant sept années continues dans un état tel que, dans toutes les créatures, les bois, les pierres et quoi que ce soit d'autre, je contemplais Dieu en toutes choses, sous une douce lumière céleste, et j'étais alors dans une telle consolation qu'il me semblait posséder le paradis en toute chose». Si les services liturgiques qui l'arrachaient à cette contemplation lui pesaient déjà, la responsabilité sacerdotale lui fut bien plus pénible encore. «Il me semble qu'avant que je sois prêtre, le bienheureux François m'apparaissait plus souvent qu'à présent. Et parfois, il inclinait sa tête sur ma poitrine et me parlait davantage qu'il ne le fait désormais»<sup>72</sup>.

Pour Conrad et ses amis, comme pour les anciens compagnons du saint auprès de qui ils allaient s'informer, François d'Assise demeurait présent dans le monde qu'ils habitaient: il leur apparaissait, leur parlait, les instruisait de la beauté de toute créature. Ils percevaient la réalité par ses yeux. Pour Conrad, cette douce familiarité fut doublement interrompue, d'abord par le poids de l'institution et des obligations qui pesaient sur ses épaules, puis par la rumeur des tribulations à venir que lui enseigna Léon, à une date où l'écart entre l'expérience spirituelle et les exigences de la machinerie institutionnelle de l'ordre commençait à devenir insupportable pour les anciens compagnons et leurs disciples. La manifestation la plus nette de ce tournant peut s'entendre dans les nouvelles inflexions que prennent les révélations que François adresse à celles et ceux à qui il décide de se montrer.

---

<sup>71</sup> J'ai mis en œuvre des arguments semblables à propos d'une autre femme: S. PIRON, *Christine l'Admirable. Vie, chants et merveilles*, Bruxelles, 2021, trad. italienne P. Canali, Milan, 2023.

<sup>72</sup> *Chronica*, p. 427, *Vita Conradi*, § K.

Pour comprendre cet homme et la place qu'il a tenue dans le mouvement franciscain, il faut donc voir Conrad comme un contemplatif, plongé malgré lui dans des conflits politiques pour lesquels il n'était pas doué et n'avait visiblement aucun goût. Si la reconstruction de son parcours proposée plus haut est correcte, c'est par accident qu'il a provoqué à Ancône, au début des années 1270, l'incendie qui allait enflammer le mouvement franciscain, en transmettant, sans doute sous le sceau du secret, les prophéties que lui avait confiées Léon. Par la suite, il n'a rien eu d'autre à faire qu'à demeurer fidèle à lui-même pour apparaître comme l'inspirateur d'un mouvement dissident.

